

*Les crédits*

Permettez-moi de vous en exposer au moins quelques-unes. Cette société a invoqué la demande croissante d'avoine et de produits dérivés. En effet, de nos jours, nous nous préoccupons de notre santé et, lorsque nous mangeons, nous ne voulons pas simplement apaiser notre faim. Nous voulons un régime alimentaire sain. Or, les Canadiens se tournent de plus en plus vers l'avoine comme aliment essentiel à une bonne santé. C'est une raison.

M. Bill Kent est président de cette société, qui s'appelle CanOat Milling. Je pense pouvoir retrouver les propos qu'il a tenus.

M. Kent a souligné que si l'Accord de libre-échange n'existait pas, il n'investirait probablement pas 17 millions de dollars dans cette usine. Voilà un exemple où le libre-échange est créateur d'emplois. Simplement pour donner un ordre de grandeur, disons que le Manitoba produit régulièrement entre 400 000 et 500 000 tonnes d'avoine. Cette installation de Portage-la-Prairie prévoit transformer quelque 100 000 tonnes, soit entre 20 et 25 p. 100 de la production totale actuelle de cette province. C'est une usine assez importante.

• (1240)

Le dirigeant de cette entreprise estime qu'entre 50 et 70 p. 100 de cette production sera écoulée sur le marché américain. Il a dit qu'il n'aurait pas monté cette usine s'il n'y avait pas eu le libre-échange, car il dispose d'un plus vaste marché lorsque ceux du Canada et des États-Unis sont réunis.

Une entreprise appelée West Glen Milling a annoncé il y a une semaine qu'elle allait construire, conjointement avec ConAgra, une très grande entreprise américaine établie aux États-Unis, une usine de transformation de l'avoine et de l'orge dans votre coin de pays, monsieur le Président, à Barrhead, une petite ville située à l'ouest d'Edmonton. Pourquoi? À cause de l'Accord de libre-échange et parce qu'elles auront accès à un marché plus vaste.

N'allez pas croire un instant que ce qui se passe dans le marché de l'avoine ait quoi que ce soit à voir avec certaines de ces prétendues multinationales. Il y a beaucoup de Canadiens qui interviennent à titre individuel dans ce secteur, beaucoup de petites entreprises de transformation. Ceux qui veulent établir une installation de nettoyage au milieu de l'hiver et créer de l'emploi pour eux-mêmes et quelques-uns de leurs voisins ont maintenant, grâce à l'Accord de libre-échange, un accès direct à certains de ces marchés aux États-Unis, des marchés auxquels ils n'avaient pas accès auparavant. Cela ne constitue en rien un assaut contre la Commission canadienne du blé. Il me semble que c'est quelque chose de favorable aux agriculteurs canadiens.

Ainsi, quand on entend de ces critiques, quand on discute de ce qui se passe dans l'agriculture canadienne, il faut prendre en considération certains chiffres concernant les investissements dans le secteur de la préparation des aliments et boissons. D'après les calculs les plus récents, les dépenses en immobilisation dans ce secteur s'élèveront à 1,6 milliard de dollars en 1989, une augmentation de 13 p. 100 par rapport aux chiffres réels de l'an dernier et qui n'a pas changé par rapport aux premières prévisions de ces dépenses pour 1989. Ces chiffres sont un tant soit peu révélateurs de la confiance que le secteur agricole canadien inspire à d'autres que ceux qui sont dans cette enceinte, et du fait que certains de nos produits sont réputés de la meilleure qualité au monde et que nous ne craignons pas d'investir des fonds pour les transformer davantage. Nous appliquons ainsi le principe de la valeur ajoutée qui se traduit par des emplois pour les Canadiens. Au lieu d'exporter la matière première, nous nous employons à la transformer ici même. De la sorte, nous créons des emplois et favorisons la stabilité dans des localités plus petites, par exemple Portage-la-Prairie.

Je voudrais dire quelques mots au sujet de la vigueur du secteur agricole canadien en général. D'après les renseignements obtenus auprès de créanciers agricoles, on calcule que près de 17 000 agriculteurs—c'est beaucoup d'agriculteurs, cela ne fait aucun doute—soit 9,5 p. 100 des emprunteurs agricoles, étaient en retard dans le service de leur dette lors du premier trimestre de 1989. Ces chiffres ne sont certes pas des plus réjouissants, mais, par rapport à la même époque l'année précédente, la situation s'est améliorée. En fait, on note une baisse de 2,3 p. 100, car on sait que, en 1988, c'était 11,8 p. 100 des agriculteurs qui se trouvaient dans cette situation. Nous ne prétendons pas que ce soit l'idéal, mais les choses me paraissent de meilleur augure. Dans l'ensemble, les arriérés ont diminué de 31 p. 100 par rapport à la même période en 1988. Là encore, nous ne prétendons pas que la situation est parfaite et qu'il n'y a pas lieu de l'améliorer davantage, mais les choses commencent à aller un peu mieux.

Les dépenses fédérales dans le secteur agro-alimentaire ont été de 6,1 milliards de dollars pour 1987 à 1988, par rapport à 3,3 milliards pour les dépenses fédérales et provinciales combinées dans le même secteur en 1981-1982. Encore une fois, nous avons une nouvelle preuve que le gouvernement a volé au secours du secteur agricole quand ce dernier a traversé une période très difficile. Nous n'avons pas battu en retraite, au contraire du gouvernement précédent au début des années 1970 avec le Programme de réduction des stocks de céréales. Nous sommes intervenus et nous avons même accru nos exportations à un coût considérable pour le Trésor.